



Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial Groupama Loire-Bretagne Réunion du 15 décembre 2016

Bandeau Genesys

Les DP CFDT demandent à connaître les règles d'usage et d'horaire du nouvel applicatif Genesys.

Le routage GENESYS sur l'agence se fait sur les horaires d'ouverture de l'agence soit 8h30-12h15 et 14h00-17h45.

Les DP CFDT dénoncent les nombreux conflits entre salariés du réseau générés par la mise en application du nouvel applicatif Genesys.

Les DP CFDT demandent à connaître la règle de gestion des actes commerciaux initiés entre les salariés d'un même groupe d'agence (affaires nouvelles, modifications à la hausse ou à la baisse, renseignement aux questions du client) suite à la mise en place du nouvel applicatif Genesys.

La direction indique que la règle de gestion est la même que celle d'une agence pluripersonnelle comme indiqué dans Guid'Ouest (initiateur du devis).

Certificats Mutualistes

L'entreprise communique en interne sur un rendement « autour de 3% ».

La direction dénonce ces propos et affirme qu'aucun engagement sur le taux ne doit être pris par le réseau commercial.

La direction rappelle que l'enregistrement en GRC de potentiels ne permet en rien de revendiquer la paternité d'une affaire. C'est bien l'entretien avec le client (physique ou téléphonique) qui prévaut.

Rémunération variable

Les DP CFDT alertent la direction et confirment le désarroi ressenti par les conseillers suite à l'estimation chiffrée de leur rémunération variable 2016.

En conséquence, les DP CFDT renouvellent leur demande de garantie à 100%.

La direction attend le bilan de la rémunération variable 2016 et confirme sa position de garantie à 70%.

La direction ayant modifié le périmètre et la nature des objectifs collectifs en cours d'année, **les DP CFDT** demandent la garantie à 100% de cette part de rémunération.

La direction considère avoir averti le réseau assez tôt sur la modification du périmètre et avoir adapté cet objectif avec un seuil à 60%.

En l'état, la direction indique qu'il n'y aura pas de garanties à 100% pour ces objectifs.

Audit

Les DP CFDT demandent un rappel des règles appliquées pour les salariés non audités en 2016.

La direction indique que tous les salariés auront un audit pédagogique. La campagne d'audit 2017 avec une rémunération qualitative démarrera une fois que tous les conseillers de GLB (à part les CP for) auront été audités.

Congés 2015 suite à arrêt de maternité

Les congés pris consécutivement à l'arrêt maternité sont normalement exemptés d'objectifs commerciaux et donc de rémunération variable. L'année 2016 est une année atypique avec une garantie à 100% de la rémunération variable.

Pour un souci d'équité, **les DP CFDT** ont demandé à plusieurs reprises que la rémunération garantie 2015 soit appliquée sur cette période de congés.

La direction confirme que la garantie à 100% de la rémunération variable sera appliquée sur cette période de congés.



**Prochaine réunion Délégués du Personnel : Mardi 17 janvier 2017.
Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos questions !**



FGA

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



#CFDTGLB



Cfdt Groupama Loire Bretagne



<http://cfdtglb.fr/>

MERCI



Pour votre confiance !

Nous donnerons de la voix à votre voix

